

M. Drew: J'ai déjà signalé que vu l'application de la clôture au début de la journée et le temps dont nous disposons pour débattre la question au comité, nous n'avons certes pas l'intention de tenter plus longtemps de deviner les énigmes que nous avons entendues. Pour ce motif, nous convenons parfaitement qu'il y a lieu de laisser adopter la mesure, parce que nous reconnaissons que le Gouvernement, fort de la majorité dont il dispose et déterminé qu'il est d'adopter la mesure comme il l'entend, nous avons épuisé tous les moyens, sauf un dont nous parlerons dans un instant, d'obtenir un nouvel examen de la mesure de la part du Gouvernement.

M. le président: L'article 1^{er} est-il adopté?

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté sur division.)

Sur l'article 2—*Preuve.*

M. le président: L'article est-il adopté?

Des voix: Sur division.

(L'article est adopté sur division.)

M. le président: Dois-je faire rapport du bill?

Des voix: Sur division.

(Rapport est fait du bill sur division.)

L'hon. M. Garson propose la troisième lecture du bill.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je répète qu'il n'y a aucun avantage, c'est évident, à débattre plus longuement cette mesure et je propose que le projet de loi à l'étude ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois. J'invite le plus instamment possible les membres de la Chambre, notamment ceux qui siègent de l'autre côté, à reconnaître que durant toute la discussion qui s'est déroulée au comité, nous avons eu preuves sur preuves que le Gouvernement n'a pas encore suffisamment étudié la mesure.

Les explications du ministre de la Justice (M. Garson) sont des fausses interprétations extrêmement contradictoires des effets réels du projet de loi. J'espère que les honorables députés consulteront le compte rendu pour relever le nombre de fois que le ministre s'est carrément contredit au sujet de l'application et des résultats de la mesure. Je n'irai pas plus loin sur ce chapitre. Je répète seulement que le ministre a cherché à un certain moment à donner l'impression que le bill ne léserait personne, et une autre fois qu'il s'agissait d'une mesure rigoureuse visant des gens qui faisaient tort au consommateur canadien.

[L'hon. M. Fournier.]

On a usé de faux-fuyants dès le moment où la Chambre s'est formée en comité. On en avait usé auparavant. Le ministre n'a pas expliqué pourquoi la mesure ne s'appliquerait pas aux organismes agricoles qui vendent des produits sur une grande échelle. Le ministre n'a pas tenté d'expliquer pourquoi l'interdiction générale que renferme le bill ne s'appliquerait pas à des organismes de vente de tout le pays qui s'occupent de la vente des produits à tous les stades et qui établissent des prix qu'ils estiment à l'avantage du producteur. On ne nous a pas donné la moindre raison nous expliquant pourquoi la mesure ne renferme pas les simples sauvegardes qui protègent celui qui ne fait de mal à personne. On ne nous a pas dit pourquoi le bill ne renferme pas une réserve portant que la mesure ne s'appliquera que dans les cas où l'acte commis est contraire à l'intérêt public, a fait monter les prix indûment, une réserve que renferme la loi des enquêtes sur les coalitions et l'article du Code criminel qui se rapporte à une question analogue.

Connaissant tous ces faits et possédant toutes les preuves qui se sont accumulées et démontrant que le ministre de la Justice (M. Garson), le parrain du projet de loi, est incapable de nous indiquer qu'il contient des sauvegardes ou, que, de fait, il atteindra le but pour lequel, dit-on, il a été présenté, je propose un amendement, non pas afin de retarder l'adoption du bill, mais afin de demander à la Chambre de sauvegarder la dignité du Parlement en refusant d'insérer dans les lois du pays, en ce moment, une mesure à l'égard de laquelle on nous a si peu renseignés quant à ses effets véritables. En conséquence, je propose, appuyé par l'honorable député de Kamloops (M. Fulton);

Que le bill n° 36 ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais dans six mois de ce jour.

(L'amendement de M. Drew, mis aux voix, n'est pas adopté.)

ONT VOTÉ POUR:

MM:	MM:
Adamson	Fleming
Aylesworth	Fraser
Black (Cumberland)	Fulton
Blair	Gibson
Brooks	Graydon
Cardiff	Hees
Casselman	Hodgson
Catherwood	Lennard
Churchill	Macdonnell (Greenwood)
Courtemanche	McLure
Diefenbaker	Nowlan
Dinsdale	Ross (Souris)
Drew	Rowe.—27.
Fairclough (M ^{me})	